

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 26 janvier 2021
19h00 salle de la Tourniole

Présents : Stéphane Lamberger, Claude Pierrel, Dominique Méan, Alexandre Adam, Christine Petitjean, Richard Brusa, Maxime Mathis, Caroline Médigue, Valérie Faivre, Tantely Brun, Jérôme Lamonica, Jean Camus, Delphine Vuillermoz.

Absents excusés : Chantal Perreaut, Nicolas Jacquier (arrivé à 21h00).

1. Validation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2020.

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, maire ; sans observation, le PV est validé.

2. Compte rendu des commissions communales et intercommunales :

* **Commission économie commerce du 13/01/2021** : 3 porteurs de projets ont déposé des dossiers pour la boutique à l'essai au 24 rue Louis XIV le Grand :

- Mme DEJEUX pour une épicerie en vrac et zéro déchet,
- Mme Violette ODILE pour une boutique de producteurs, épicerie en vrac, tiers lieu et point d'information touristique de juin à septembre sous la forme de prestation de service,
- Mme SANZ pour une friperie.

Il faut prévoir « un plan B » pour les porteurs de projets qui ne seraient pas retenus pour la boutique à l'essai et leur trouver un autre local sur Bletterans.

Epicerie Lonjarret : M. OUDET a rencontré les propriétaires, des négociations de prix sont en cours, et prévision d'ouverture après travaux pour début avril 2021. Information de dernière minute : M. OUDET abandonne le projet.

L'auto-école Bruandet arrête fin avril 2021, il prend sa retraite.

M. et Mme BAZIN ont déjà des bureaux sur Lons le Saunier et Orgelet – LEDO FORMATION auto-école, ils souhaiteraient s'installer également sur Bletterans, mais pas dans les locaux de M Bruandet.

Déstockeur malin doit s'installer dans les locaux à côté de COMBY'CAR, ouverture prochaine.

M. Kévin Monardo, il est à la recherche d'un local pour pizza à emporter.

M. et Mme Vivancos, ils sont à la recherche d'un local d'environ 200 m2 de vente + 100m2 de réserve pour une épicerie de proximité bio en vrac.

M. Laurito – La Savonnerie du Jura - a visité le 9 rue Louis le Grand. Il souhaiterait également obtenir des renseignements sur les anciens locaux du Lidl.

La commission continue de travailler pour dynamiser le centre et accueillir des porteurs de projets.

Rencontre avec M. Bartholomé Super U de Bletterans : les travaux d'agrandissement commencent bientôt. Il ne souhaite pas faire l'acquisition de la maison Huguenin mais il demande une mise à disposition de terrain par convention. Il faut voir pour la mise en place de négociation avec contreparties financières et élaboration d'une convention de partenariat pour la réalisation d'une rampe d'accès ou l'installation d'un ascenseur (si nécessité).

Si la commune veut conserver la voie douce vers la rivière, il faudra couper des arbres. Il est important que la commission réfléchisse sur le devenir de la maison Huguenin.

* **Commission animation mi-septembre du 11/01/2021** : la commission a défini les rôles de chacun et la mise en place de binôme sur chaque journée. Il faut revoir le rôle de l'ACCA dans l'organisation mi-septembre.

La commission a émis le souhait que l'ACBJ s'investisse plus : elle pourrait être le relais officiel associatif.

Dominique Méan et Jocelyne Lamard ont mené une réflexion pour étoffer la journée du dimanche sur les savoirs faire, il faut élargir à l'artisanat.

Il est à savoir qu'un concours viticole pour la mi sept n'est pas envisageable.

Dominique Méan et Alexandre Adam ont assisté à un webinaire sur les échanges franco-allemand. Ceci peut être intéressant pour la commune, avec des financements jusqu'à 80 %.

2 événements étaient prévus en mars – la journée écocitoyenne et la journée des jeunes : en raison des circonstances sanitaires, ces 2 manifestations seront sans doute annulées. Le conseil se laisse encore un peu de temps.

***Commission marché du 26/01/2021** : le marché est gardé en l'état. Une visite de la commission sécurité a eu lieu pour le marché couvert. La commission impose quelques changements (suppression des camions sous le marché couvert sauf camions/magasins, prévoir des extincteurs, les portes grandes ouvertes). Les changements d'emplacement, passage en abonnement ont été validés par la commission. Des courriers seront envoyés aux exposants qui favorisent les rassemblements pour la consommation de boisson chaude. Il est prévu également de mettre en place une animation/mois dès avril et jusqu'à la mi-septembre.

***Commission des bois** : il reste 15 lots qui n'ont pas trouvé preneur. Il faut solliciter les affouagistes. Il faudrait pouvoir attribuer ce qui est le long de la route qui est plus gênant.

3 – Programme véloroutes 2021

Une réunion s'est tenue le 21 décembre 2020 en mairie de Bletterans avec le Conseil Départemental, ayant pour but la présentation de l'état d'avancement des études sur les tracés du véloroute et des travaux sur le territoire de la CCBHS.

Présentation de 3 tracés :

- 1) de la Grange Bedey en passant par le petit Verney jusqu'à Villevieux – point de vigilance : passage sur l'A39, et traversée de la RD 470.
- 2) de la Grange Bedey jusqu'à Villevieux – point de vigilance : prévoir un aménagement de sécurité au niveau de la RD 20.
- 3) de la Grange Bedey en passant par Larnaud jusqu'à Villevieux – point de vigilance : passage à faune au-dessus de l'autoroute, zone Natura 2000, exploitation forestière.

Le Département va étudier les 3 projets.

A savoir : qu'une voie verte qui fonctionne, est une voie qui va au plus court pour favoriser les trajets quotidiens.

La commune souhaite privilégier le trajet le plus droit, de réutiliser la voie verte mais il y a le problème de la traversée du Gravier. La commune a une préférence pour le tracé n°1 et n'est pas favorable au tracé n°3 qui traverse la zone Natura 2000.

4 – Dossiers Pays Lédonien

***Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique :**

Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Il appartient par conséquent à chaque collectivité d'engager, dès à présent, la formalisation de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE).

Il s'agit à court terme d'associer les territoires (collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, associations, habitants) au plan de relance.

***Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) :**

C'est un plan décidé par la Région Bourgogne Franche Comté ayant 3 thèmes principaux : emploi, transition énergétique et écologique, et territoires et solidarité.

Exemple de projets : création de liaison douce, investissement dans des serres, création de tiers lieu, aménagement de locaux commerciaux, construction de Maison d'Assistante Maternelle.

Pour la commune, plusieurs projets pourraient être sollicités dans ce cadre : anticiper la phase 5 des travaux place du Colombier avec la maison Perreaut, création d'un tiers lieu à la maison Huguenin, aménagement de mobilité douce.

***Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) :**

Cette loi donne une vision de la mobilité des transports en général avec un enjeu sur les déplacements doux, et permettre de desservir nos territoires ruraux. La CCBHS prendra la compétence complètement, partiellement ou pas du tout.

***Schéma de cohérence Territoriale :**

C'est un document de planification qui donne une vision de l'aménagement du territoire à long terme, à l'échelle du pays lédonien.

Celui-ci s'impose avec un rapport de compatibilité aux PLU et aux PLUI rédigés sur les intercommunalités.

Une enquête publique est en cours dans le cadre de la révision du SCoT du Pays Lédonien, les citoyens peuvent se déplacer dans les collectivités pour faire leurs remarques. L'objectif est d'approuver le SCoT pour le mois de juin 2021.

5 - Information sur la mise en place d'un centre de vaccination :

Il était prévu l'ouverture de 18 centres de vaccination sur le Jura. Bletterans devait être un centre ponctuel avec prise de rdv sur Doctolib pour les + de 75 ans.

Les besoins pour le centre : 1 superviseur pour le site : un cadre du SDIS, 1 médecin coordinateur, 3 à 4 infirmières, 2 personnels administratifs : Yolande CURCIO pour l'enregistrement sur site CPAM et une autre personne proposée par la CCBHS, fourniture de matériel informatique et mise en place d'une ligne internet et d'un numéro de téléphone fixe.

La commune a mis à disposition la salle des fêtes pour recevoir le centre de vaccination, et les services ont tout organisé à la demande du Préfet. A ce jour tout est opérationnel.

L'ouverture du centre est différée en raison de soucis de logistique de vaccins et de disponibilité de la ressource médicale.

Tous les centres existants sont actuellement saturés.

6 – Travaux place du Colombier

La commune a reçu une notification de la Préfecture d'une prescription de diagnostic d'archéologie pour la place du Colombier et ses abords.

Le maire a contacté la Préfecture de Région pour signaler notamment que les travaux ne toucheront pas au sous-sol.

Un dossier suivi par l'INRAP est déjà engagé sur le pôle de santé avec une première visite sur place fin janvier 2021. Le diagnostic archéologique organisé pour le Pôle de santé n'a rien donné.

Une première visite sur site pour la partie « place du Colombier » a eu lieu le 25 janvier dernier avec l'INRAP afin d'évaluer les conditions de réalisation du diagnostic.

Le maire a expliqué les contraintes liées aux subventions et au démarrage des travaux. Tout est imbriqué avec les travaux du Pôle de santé et ceux de la Gendarmerie.

Si le diagnostic confirme la présence de vestiges importants, la commune pourrait être amenée à financer les fouilles si elles sont ordonnées.

L'INRAP a précisé qu'il était possible et surtout recommandé d'anticiper et demander un diagnostic préventif sur des zones sur lesquelles des projets sont à venir (voir pour les Toupes).

Une rencontre a eu lieu avec le SIDEC concernant les éclairages publics, et les coffrets forains. Il y a nécessité d'évaluer les besoins des forains pour leur installation sur la place du Colombier et ses abords pour les années à venir.

Pour l'année 2021, la fête ne pourra pas avoir lieu sur la place du Colombier, elle serait délocalisée à la Foule. Des aménagements sont en cours de réflexion. Tout ceci fera l'objet d'une discussion avec les forains le 4 février.

7 – Information recrutement : ASVP, remplacement secrétaire général

*Pour le recrutement de l'ASVP, la candidature de M. CASOLI Antoine est retenue. Mise en place d'un contrat de 6 mois à raison de 10 h/semaine à compter du 1^{er} mars 2021.

Il s'agit pour lui d'une réorientation professionnelle. Il est déjà assermenté.

Il commencera par de la prévention au niveau des écoles, vers la médiathèque, stationnement à contre sens, passages piétons, trottoirs, places PMR. Il est important de prévoir rapidement les marquages « lignes bleues » avec l'entreprise en charge de ces travaux.

*Remplacement du secrétaire général : la commune a reçu de nombreuses candidatures. Beaucoup de candidatures de secrétaire de mairie, 2 à 3 CV intéressants répondant à la recherche.

Dépôt des candidatures jusqu'au 1^{er} février puis le maire recevra les candidats retenus.

8 – Projet de la vidéo protection sur la commune

Suite à la présentation du référent sureté, le maire propose de travailler sur le diagnostic de la vidéo surveillance : localisation des endroits stratégiques, chiffrage du matériel. Le diagnostic est gratuit.

La commune associera la CCBHS.

9 – Office Intercommunal de commerce et de l'artisanat de Bresse Haute Seille

Cette semaine s'est tenue l'assemblée générale de l'Office Intercommunal de commerce et de l'artisanat de Bresse Haute Seille. Stéphane a présenté Valérie Faivre lors de cette séance.

Le nouveau président est Fabrice Grimaut, l'office recrute un manager commercial pour travailler sur la dynamique commerciale à l'échelle de la CCBHS.

10 – Assujettissement TVA – commerce 24 rue Louis le Grand

Après avoir entendu l'exposé de M Claude PIERREL, le conseil municipal, à l'unanimité des voix décide que le loyer du local commercial chaussée du 24 rue Louis XIV le Grand sera assujetti sur option à la TVA sur les débits.

Cet assujettissement se fera par le biais de la création d'un nouveau service TVA dont la dénomination sera « commerce », ce service dépendra du budget principal communal.

Cette décision sera transmise au Trésor Public qui effectuera les démarches nécessaires auprès des services fiscaux quant à la création de ce nouveau service comptable.

11 – Dossier marché aux veaux – location/vente

Marlène GUIGON souhaite acheter le bâtiment marché aux veaux pour installer son école de danse. Elle a mis en vente le bâtiment

initialement acheté chemin de Savignois vers l'ADLCA.

Elle ne peut pas pour l'instant financer l'acquisition du bâtiment et la rénovation, elle souhaite ouvrir son école en septembre 2021. Marlène GUIGON a proposé de mettre en place un bail de location-vente avec la commune. Ce document sera rédigé par Horizon Immobilier. Lorsqu'elle sera en capacité d'acheter le bâtiment, les loyers versés seront déduits de son reste à charge.

Le conseil municipal autorise la commune à utiliser cette option pour permettre à Marlène de réaliser ses travaux et la possible ouverture à la rentrée prochaine.

Validation à l'unanimité.

12 – Présentation du nouveau site internet de la commune

Présentation du nouveau site de la commune par Alexandre Adam. Une réunion avec les services va être organisée pour définir le rôle de chacun.

Il faut trouver un texte de présentation de la commune ; ce point est à prévoir à l'ordre du jour de la prochaine réunion communication.

Les rendez-vous à distance pour les CNI et les passeports devront passer automatiquement par le site.

13 - Questions diverses

- Relance du SICTOM pour l'extension de la déchetterie : il est demandé à A.ADAM et J.LAMONICA de reprendre contact avec le SICTOM et M. Cote pour finaliser le projet.
- Restaurant scolaire : demande de l'utilisation de la Tourniole semaine 6 pendant les travaux d'isolation phonique du restaurant scolaire.
- Distribution des paniers pour les plus de 75 ans : de nombreux retours très positifs pour la qualité des paniers de la part des séniors. Les paniers restants sont distribués : aux employés de la commune, aux partenaires bénévoles. Attention pour les années à venir, si reconduction de la distribution, il faudrait une certaine cohérence dans la répartition des secteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 25 février 2021, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le maire, Stéphane Lamberger

Claude Pierrel,

Dominique Méan,

Alexandre Adam,

Christine Petitjean,

Richard Brusa,

Maxime Mathis,

Caroline Médigue,

Valérie Faivre,

Nicolas Jacquier,

Tantely Brun,

Jérôme Lamonica,

Jean Camus,

Delphine Vuillermoz,